



CLRD Cultures Loisirs Retraites Doubs



Générations Mouvement
40 ans d'engagement !

www.clrd.fr CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Organisateur et accompagnateur : Courriel dupre.clrd@aol.fr
courrier : Didier Dupré 3 rue des Jardins 70190 CROMARY, 0677167285

Siège : C.L.R.D. 3 rue des Essarts 25170 PELOUSEY,

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit www.clrd.fr

Pour ce voyage : - Le passeport est obligatoire (en date de validité de plus de 6 mois après le retour ; soit valable jusqu'au 16 NOVEMBRE 2021)
- La carte d'adhérent CLRD 2020 puis 2021 (de Générations Mouvement) Je vous demande des photocopies très claires , mieux : un scan de vos pièces (adhésions 2020= 25 €, adhésion 2021 = 25 €)

ATTENTION : * : Toutes les cases comportant l'astérisque* sont à remplir d'après ce qui est écrit sur votre passeport ou votre carte d'identité, et celles en comportant 2 ** sont indispensables pour C.L.R.D.

Il est impératif de remplir très soigneusement toutes les cases nécessaires avec grande clarté. D'avance merci

Fiches d'inscription : **L'OUEST AMERICAIN 2021** avec **C.L.R.D.** et **Quartier Libre**

1^{ère} QUINZAINE de MAI 2021

Au départ de MORTEAU, PONTARLIER, BESANCON via aéroport de LYON

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne
Nom de naissance *		
Nom d'épouse ou de veuve *		
Tous les prénoms *		
Date de naissance*		
Lieu de naissance*		
Adresse de domicile actuel*		
Téléphone mobile**		
Téléphone fixe**		
Adresse courriel ou mail ** (obligatoire si elle existe)		
Numéro du passeport*		
Lieu de délivrance du passeport*		
Date de délivrance du passeport*		
Date d'expiration du passeport*		
Où prendrez-vous le car sur le trajet prévu ** Pontarlier gare, Morteau Champs de foire, Besançon parking Chamars, ou Besançon entrée autoroute Valentin (conditions : suffisamment de monde)	C'est impératif, merci
Cochez les cases utiles et remplissez : Vous souhaitez partager votre chambre. Si oui, avec qui ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
NOM et prénom de la personne avec qui vous vous êtes entendu(e) et avec qui vous souhaitez partager une chambre double (grand lit) ou twin (deux lits)	M.	M.
<input type="checkbox"/> 1 grand lit ** <input type="checkbox"/> 2 lits individuels	<input type="checkbox"/> Je demande si possible à CLRD de me mettre en contact avec une personne (une liste du rooming sera établie par la suite.) Pour être certain d'éviter des frais de chambre entendez-vous avec un ou une amie	
Vous souhaitez prendre une chambre individuelle (single) avec le supplément OUI ou NON **	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Je confirme que je suis adhérent à l'association CLRD et que j'ai la carte Générations Mouvement**	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
A la demande de CLRD, Je joins un chèque de 30% (premier acompte pour le voyage afin d'éviter une hausse). Ce chèque ne sera pas retiré tant que le voyage n'est pas confirmé et le contrat signé avec le tour opérateur **	Nom de la banque N° du chèque..... D'un montant de 750 €€ non compris, ajouter le coût d'une chambre individuelle 475 € si demandée (possible pour 5% du nombre de voyageurs, dans ordre d'arrivée des dossiers d'inscriptions)	Nom de la banque N° du chèque..... D'un montant de 750 €€ non compris, ajouter le coût d'une chambre individuelle 475 € si demandée (possible pour 5% du nombre de voyageurs, dans ordre d'arrivée des dossiers d'inscriptions)
NOM, Prénom et téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence **

Les deux fiches d'inscriptions sont à renvoyer obligatoirement à l'accompagnateur du voyage. Merci



CLRD Club Loisirs Randonnée Doubs



www.clrd.fr CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Organisateur et accompagnateur : Courriel dupre.clrd@nol.fr
courrier : Didier Dupré 3 rue des Jardins 70190 CROMARY, 0677167285

Siège : C.L.R.D. 3 rue des Essarts 25170 PELOUSEY,

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit www.clrd.fr

Merci de préciser ici toute observation de nature à faciliter les conditions de votre voyage (difficultés motrices, allergies alimentaires ou autres, régime alimentaire etc...), ainsi que toutes remarques qui vous sembleraient utiles **

CONSTITUTION de ce dossier : cochez

Je JOINS à mon dossier :

(J'ai bien rempli toutes les cases de la page précédente)

- | | | |
|---|------------------------------|--|
| 1) 1er acompte un chèque à l'ordre de CLRD, adressé à Didier Dupré (3 rue des Jardins 70190 CROMARY) | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON si non, pourquoi? |
| 2) Adhésion obligatoire : un chèque à l'ordre de CLRD pour l'adhésion à l'association obligatoire, | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON si non, pourquoi? |
| 3) La photocopie de vos cartes d'adhésions à CLRD- Générations Mouvement | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| 4) Les photocopies très lisibles du passeport de carte d'identité selon, ou l'envoi de scans par courriel | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON si non, pourquoi? |
| ou l'envoi de scans par courriel qui est privilégié | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON si non, pourquoi? |

Assurance annulation - et CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Selon le tour opérateur, les frais d'annulation ou de remboursements du voyage dépendent de la date à laquelle vous êtes contraint d'annuler votre voyage. En aucun cas l'Association CLRD est obligée de remplacer les engagements de l'assurance. Nous rappelons à ce sujet que dès le jour de l'annulation, vous devez nous prévenir par téléphone de sorte à ce que nous prévenions l'assurance et ouvrir un dossier. Les taxes aériennes ne sont pas couvertes par l'assurance. Les frais de transports seront demandés. Quand un dossier se déroule au mieux, ce qui est souvent le cas, l'assurance rembourse la totalité du voyage sauf les taxes aériennes. La somme remboursée est diminuée de 38 € de franchise (en 2021). Lire aussi en page 3 l'ANNULATION pour motif personnel

Un complément d'informations est joint à ces fiches d'inscriptions en page 3 et sera complété une fois le contrat signé.

ENGAGEMENTS

Je m'engage : - à régler mes cotisations d'adhésion à CLRD pour au moins les années concernées par le ou les voyages auxquels je m'inscris au plus tard une semaine avant mon départ en voyage (même année) (attention, le paiement de cette cotisation ouvre droit aux garanties d'assurance, en particulier les garanties d'assurance annulation, qui ne pourront pas être accordées en cas de non paiement de l'adhésion CLRD et empêcheraient la participation au voyage)

Didier DUPRE, l'organisateur, m'adressera : un courriel de préférence ou un courrier de confirmation du voyage dès que le minimum de personnes inscrites (dossiers complets) sera constaté (sinon le voyage devra être annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits.)

Dates des acomptes : 30 SEPTEMBRE : 750 € /pers, 2ème acompte pour le : 15 DECEMBRE 750€/pers (sans rappel de ma part), DERNIER ACOMPTÉ pour le 15 MARS 2021 . Je recevrai un courriel de préférence, ou un courrier demandant ce dernier solde à payer (le montant exact, dépend de l'effectif final de voyageurs, des augmentations ou dépendantes de la volonté du Tour Opérateur ou de CLRD. Ce montant final ne sera connu qu'à la demande du solde du voyage)

Je m'engage : à respecter les demandes et obligations de C.L.R.D.

Moi, signataire ou nous signataires : Je déclare (ou nous déclarons) être en bonne forme physique et mentale pour suivre ce voyage et ne pas poser de problème de comportement dans un groupe. L'association ne peut s'engager pour vous en cas de litige ou de problème.

je m'engage : à régler les frais de l'ensemble de ce voyage quoi qu'il arrive.

Je renvoie à l'accompagnateur CLRD les pages 1 et 2 (fiches d'inscription) correctement remplies avec le chèque d'acompte de 750 € + ch ind et le chèque d'adhésion CLRD 24 € si ce n'est pas déjà fait . Merci

Envoyez votre dossier complet à Didier Dupré, 3 rue des Jardins, 70190 CROMARY.

N'oubliez pas d'apposer votre nom et adresse sur l'enveloppe (en cas de perte à la poste), ainsi que de nommer le voyage qui est concerné au dos des chèques. Merci par avance. A bientôt

J'atteste ou nous attestons avoir pris connaissance des 4 pages concernant ma ou notre inscription.

Fait à

Le :

Signatures : 1ère personne :

2ème personne :



CLRD Clermont Loire Réunion Doubs



www.clrd.fr CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Organisateur et accompagnateur : Courriel dupre.clrd@aol.fr

courrier : Didier Dupré 3 rue des Jardins 70190 CROMARY, 0677167285

Siège : C.L.R.D. 3 rue des Essarts 25170 PELOUSEY,

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit www.clrd.fr

INFOS complémentaires importantes à garder par l'adhérent voyageur, et rappels :

Assurance annulation - et CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Vous êtes assurés grâce à votre adhésion à CLRD / Générations Mouvement assurés pour l'annulation en cas de maladie avérée, le voyage lui même, bagages y compris, le rapatriement si nécessaire..... C'est pourquoi **il sera nécessaire en fin d'année 2020 de m'envoyer votre cotisation d'adhésion 2021 pour CLRD afin que vous soyez assuré depuis le 1er janvier 2021.** Ce montant d'adhésion est voté à l'Assemblée Générale de CLRD le 27 mars 2020 (annulée). **Il reste le même pour 2021 : 25 € par personne.** (A titre informatif sachez que pour que vous soyez assurés pour la plupart des voyages en dehors de CLRD, il vous faut compter parfois jusqu'à 90 € et ceci pour un seul voyage. Avec CLRD, vous êtes assurés pour tous les voyages de l'année!)

Les frais d'annulation d'un voyage pour raison médicale : Si la raison est valable vous aurez un remboursement total moins 38€ de franchise et moins certaines taxes (aériennes parfois...)

Les frais d'annulation volontaire, peu importe la raison, seront déduites des avances sur voyage. Rappel :

Conditions d'annulations : annulations volontaires, les frais encourus sont les suivants : • Jusqu'à 31 jours avant le départ : 200€ par personne. • Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du montant TTC du voyage. • Entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du montant TTC du voyage. • Entre 7 et 3 jours avant le départ : 75 % du montant TTC du voyage. • Entre 2 jours et le jour du départ : 100 % du montant TTC du voyage. • Dans tous les cas : 100% des frais déjà engagés par Quartier Libre à la date d'annulation (billets d'avion, acomptes terrestres, etc.) • Pour un voyage comportant un vol spécifique low-cost avec émission à la réservation, la valeur du billet et les frais d'émission s'ajouteront au barème des frais d'annulation jusqu'à 21 jours du départ.

En aucun cas l'Association CLRD est obligée de remplacer les engagements de l'assurance. Nous rappelons à ce sujet que dès le jour de l'annulation, vous devez nous prévenir par téléphone et mail de sorte à ce que nous prévenions l'assurance et ouvrir un dossier. Les taxes aériennes ne sont pas couvertes par l'assurance. Les frais de transports seront demandés. Ces charges seront retenues en cas d'annulation volontaire pour une autre raison que la maladie.

b) Annulation partielle du groupe :

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- Jusqu'à 31 jours avant le départ : 200€ par personne.
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du montant TTC du voyage.
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du montant TTC du voyage.
- Entre 7 et 3 jours avant le départ : 75 % du montant TTC du voyage.
- Entre 2 jours et le jour du départ : 100 % du montant TTC du voyage.
- Dans tous les cas : 100% des frais déjà engagés par Quartier Libre à la date d'annulation (billets d'avion, acomptes terrestres, etc.)
- Pour un voyage comportant un vol spécifique low-cost avec émission à la réservation, la valeur du billet et les frais d'émission s'ajouteront au barème des frais d'annulation jusqu'à 21 jours du départ.

Les frais d'annulation peuvent être couverts par l'assurance annulation.

c) Le prix par personne sera revu en fonction du nombre de participants restants, en sus des frais d'annulation.

d) En cas d'annulation, les frais de dossier, les primes d'assurance, les frais de visa et les entrées pour tout programme thématique ne sont jamais remboursables.

e) Quartier Libre se réserve le droit de facturer des frais d'annulation supplémentaires si les fournisseurs partenaires et les compagnies aériennes font figurer dans leurs conditions d'annulation des frais plus élevés que ceux mentionnés ci-dessus.

f) **Taxes aériennes et surcharge carburant** : en fonction de la compagnie aérienne, les taxes (tout ou partie) – notamment la surcharge carburant – ne sont pas remboursables. Le montant non remboursable sera communiqué à la date d'annulation. En cas de non présentation à l'aéroport le jour du départ, et pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement ne pourra être exigé.

g) Dans le cas de modification de nom, à la demande du client à plus de 30 jours du départ, il sera facturé 45€/personne à l'exception des cas où les billets d'avion sont déjà émis et non modifiables. Dans cette situation, il sera répercuté au client les frais réels engendrés par cette modification.

h) **Dans le cas d'un vol charter déplacé, il sera compté 100% de frais d'annulation sur les sièges réservés à partir de D-60 : la valeur du siège est communiquée sur le contrat. Ces frais s'ajoutant aux barèmes d'annulation ci-dessus jusqu'à concurrence de 100 % du montant total TTC.**

Avec votre inscription vous devez obligatoirement m'envoyer une photocopie très lisible de votre passeport ou de votre carte d'identité ci celle-ci suffit, et d'une photo si elle vous est demandée (visas etc...)



CLRD Cultures Loisirs Retraites Doubs



www.clrd.fr CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS

Organisateur et accompagnateur : Courriel dupre.clrd@aol.fr

courrier : Didier Dupré 3 rue des Jardins 70190 CROMARY, 0677167285

Siège : C.L.R.D. 3 rue des Essarts 25170 PELOUSEY,

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit www.clrd.fr

afin d'en contrôler la date de validité. Si vous êtes dans la période dans laquelle vous demandez le renouvellement, indiquez-le moi, puis n'oubliez surtout pas de m'envoyer la photocopie très lisible de ce nouveau passeport ou de votre carte d'identité si celle-ci suffit.

Plus tôt je connaîtrai le nombre d'inscrits au voyage, plus tôt vous serez informés du suivi. Je pourrai alors signer un contrat avec le groupe Salaün et vous donner les informations complémentaires. Dès que le voyage sera confirmé, vous recevrez les modalités attenantes à notre assurance. Vous pouvez également m'en demander à l'avance un aperçu.

Dates des acomptes : à l'envoi du dossier, au plus tard le 30 septembre 2020: 750 € /pers. 2Ème acompte pour le 15 DECEMBRE 2020 : 750 €, DERNIER ACOMPTÉ 15 MARS 2021. Le montant final vous sera indiqué. Je recevrai un courriel de préférence, ou un courrier demandant ce dernier solde à payer (le montant exact, dépend de l'effectif final de voyageurs et ne sera connu qu'à la demande du solde du voyage)

Vous serez informé également du **rooming** (organisation des chambres – pour savoir avec qui vous dormirez ! - Si possible intéressez vos amis (amies) pour partager votre chambre. et ainsi vous connaîtrez votre co-locataire... Pour les **chambres individuelles** nous sommes souvent limités de 5 % de chambres. Les premiers seront les mieux servis !

Autocar depuis notre région : De même en temps utile, vous recevrez le listing des prises en charge des voyageurs selon votre lieu de départ que vous m'aurez indiqué.

J'organiserai **une réunion d'informations** sur Pelousey avec le tour opérateur afin de répondre à toutes les questions qui vous sembleraient utiles pour réaliser ce beau voyage avec aisance. Entre 15 jours et deux mois avant le départ.

Je rappelle qu'en voyage, ne portez pas de bijoux de valeur, d'appareils inutiles.

Egalement dans les aéroports tous vos appareils de téléphone, tablettes, ordinateurs doivent être chargés. En cas de contrôle et de non fonctionnement, votre appareil peut tout simplement être mis à la poubelle ! Soyez vigilants.

Note spéciale en fonction de l'actualité :

Quand nous nous rendons dans un pays proche ou lointain, il peut arriver qu'une épidémie se déclare dans le pays, un séisme d'ampleur importante, un acte de terrorisme, des feux de forêts, des inondations... Ne paniquez pas ! En effet sachez que même près de chez vous il se passe des phénomènes dont vous n'avez pas connaissance et qui pourtant sont également d'une gravité.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'entre le temps où les choses arrivent et que le voyage ne se fasse, il y aura très certainement le temps que tout soit fini. Si ce n'était pas le cas, de son propre chef CLRD ne pourrait pas se désengager du voyage car des frais d'annulations de groupe seraient importants et vous seraient répercutés. La manière d'agir est de garder son sang-froid, de faire la part des choses. Dans les cas insolubles qui mettent la vie d'autrui en danger, notre gouvernement interdirait alors aux voyageurs de se rendre dans le pays en question. Dans ce cas et seulement dans ce cas qui aura été jugé par les autorités compétentes, les spécialistes le voyage sera automatiquement soit annulé, soit repoussé. Ce n'est encore jamais arrivé pour CLRD.

Exemple : Ce n'est pas parce qu'il y a un tremblement de terre en Bretagne que tous les français devront déménager !

Je reste à votre disposition au cas où vous auriez besoin d'éléments supplémentaires.

Avec ma meilleure considération, je vous souhaite bonne préparation à ce voyage.

Votre accompagnateur – organisateur de ce voyage, votre Président, Didier Dupré